



**MASTER 2** MENTION DROIT  
DE LA SANTÉ

EN PARTENARIAT AVEC :

**Expertise de justice,  
Professionnels de santé**





## Objectifs

Le Master 2 Droit de la santé, parcours «Expertise de justice, Professionnels de santé» prépare les professionnels de santé à l'expertise du dommage corporel judiciaire et/ou amiable. Il offre une **formation de spécialité** relative à la conduite et à la réalisation d'une expertise en matière de dommage corporel.

La perspective est triple: renforcer les dossiers de candidature soit, à l'inscription en tant qu'expert judiciaire auprès des cours d'appel, soit en tant qu'expert auprès des compagnies d'assurance; enfin, il a vocation à permettre aux professionnels de santé d'accompagner leurs propres patients en qualité d'expert de partie.

La formation est à la fois résolument interdisciplinaire et directement en phase avec le terrain (interventions de professionnels, études de dossiers de dommage corporel ou encore, par exemple, réalisation collective d'une expertise tout au long de la formation), afin d'appréhender toutes les dimensions du secteur expertal.

### DIPLÔME DÉLIVRÉ :

Master (niveau 7)  
RNCP 38194

### DURÉE :

10 mois - Octobre à Juillet  
6 regroupements obligatoires

### VOLUME HORAIRE :

376h - examens inclus  
117,5h en présentiel - 250h en distanciel  
8,5h d'examens

## Critères d'admission

### Publics visés et conditions préalables à la candidature

Professionnels de santé (niveau 6).

Validation des Acquis Professionnels.

### Sélection des candidats

L'admission est prononcée suite à l'examen du dossier de candidature.

Minimum **15 stagiaires** accueillis sur le parcours.

Maximum **30 stagiaires** accueillis sur le parcours.

### Contrôle des connaissances :

Dès la fin de la session pour les 6 modules de l'option de l'expertise des dommages corporels

Le contrôle des connaissances s'opère sous différentes formes :

- Des épreuves en présentiel sont organisées en fin de période : examens écrits, dossier d'expertise (individuelle et collective).
- Un contrôle continu: QCM, cas pratiques, participation aux activités à distance...

# Programme

## UE 1 - Méthodologie Scientifique et Juridique

|   |   |
|---|---|
| Blocs de compétences 01, 07 et 08             | 13,5h en présentiel / 14,5h en distanciel |
| Formation à la recherche juridique            |   |
| Méthodologie de recherche scientifique        |   |
| Les fondamentaux de la recherche scientifique |   |

## UE 2 - Introduction au droit de la santé

|   |  |
|---|--|
| Blocs de compétences 02, 06, 07 et 09                                     | 6,5h en présentiel / 74h en distanciel |
| Le système de santé   |  |
| Introduction au droit des établissements médicaux sociaux                 |  |
| Le droit de la protection sociale   |  |
| Le droit de la relation de soin   |  |
| Droit des contrats médicaux et gestion des établissements de santé privés |  |

## UE 3 - Régimes d'indemnisation

|  |   |
|--|---|
| Blocs de compétences 02 et 10  | 22,5h en présentiel / 66h en distanciel |
| Responsabilité du fait de l'activité médicale et système d'indemnisation |   |
| Responsabilité civile et systèmes d'indemnisation                        |   |
| Assurances et indemnisation  |   |

## UE 4 - Cadre scientifique et juridique de l'expertise

|   |                                       |
|---|---------------------------------------|
| Blocs de compétences 03 et 05                           | 12h en présentiel / 15h en distanciel |
| Le cadre juridique de l'expertise devant le pôle social |                                       |
| Méthodologie et validation scientifique                 |                                       |
| Analyse et compréhension des décisions de justice       |                                       |

## UE 5 - Mise en pratique de l'expertise

|  |   |
|--|---|
| Blocs de compétences 04 et 10                              | 18,5h en présentiel / 28h en distanciel |
| Méthodologie de l'expertise                                |   |
| Schéma directeur d'une expertise                           |   |
| Cas pratique : réalisation d'une expertise - cadre général |   |

### Cas pratique : réalisation d'une expertise - suivi des expertises collectives : 1 choix parmi les 5 options de spécialité parmi:

|   |
|---|
| Cas pratique : réalisation d'une expertise - spécialité 1 |
| Cas pratique : réalisation d'une expertise - spécialité 2 |
| Cas pratique : réalisation d'une expertise - spécialité 3 |
| Cas pratique : réalisation d'une expertise - spécialité 4 |

## UE 6 - Les différents acteurs et parcours de l'expertise

|   |   |
|---|---|
| Blocs de compétences 05 et 10   | 15h en présentiel / 34,5h en distanciel |
| Organisation juridictionnelle et principes fondamentaux du procès           |   |
| L'expert devant les juridictions administratives                            |   |
| L'expert devant les juridictions pénales                                    |   |
| La transaction en dommage corporel : outils et principes                    |   |
| Le sapiteur, le collège d'experts, la coexpertise - gestion des difficultés |   |
| Obligations déontologiques de l'expert                                      |   |

## UE 7 - Détermination et évaluation des préjudices

|  |   |
|--|---|
| Blocs de compétences 10                                    | 26,5h en présentiel / 18h en distanciel |
| Approche expertale responsabilité civile et indemnisation  |   |
| Evaluation médicale du préjudice                           |   |
| Dommage corporel : mise en situation sur des cas pratiques |   |
| Outils spécifiques d'analyse du mouvement                  |   |

## Responsable pédagogique

Séverin JEAN, Maître de conférences, Université Toulouse Capitole

Guy CARDONA, Masseur-kinésithérapeute

## Équipe pédagogique

### Enseignants-chercheurs (liste indicative) :

- Séverin JEAN (Maître de conférences) ;
- Jessica EYNARD (Maître de conférences) ;
- Sophie THERON (Professeur des universités) ;
- Isabelle POIROT-MAZERES (Professeure des Universités) ;
- Charles FROGER (Maître de conférences) ;
- Caroline BOUIX, (Maître de conférences) ;

### Professionnels (liste indicative) :

- Guy CARDONA (Kinésithérapeute)
- Philippe ARMENGAUD,
- Marc DIARD,
- Patrick DUBRULLE et Sophie SCHRECK (Experts judiciaires près d'une cour d'appel)
- Michel GEDDA (Directeur de projet à la HAS)
- Lucie NADAL et Sabrina VIDAL (Avocates) ;
- Roland ROCTON (Kinésithérapeute et Expert judiciaire près de la Cour de cassation) ;
- Cyrille MATTIUZZO (Responsable des affaires juridiques à la clinique Pasteur) ;
- Romain SCABORO (avocat) ;
- Marie-Line SALVADOR, (avocat) ;
- Thierry DUVAL, (médecin expert judiciaire).

# Programme

## • **Détail des blocs de compétences**

---

**Bloc 01:** Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques

**Bloc 02:** Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés

**Bloc 03:** Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert des connaissances

**Bloc 04:** Contribuer à la transformation en contexte professionnel

**Bloc 05:** Identifier le cadre normatif de la santé et des professions de santé

**Bloc 06:** Intégrer le droit des patients dans sa pratique professionnelle

**Bloc 07:** Contribuer à la gestion et l'organisation d'une stratégie et une gouvernance des structures de santé

**Bloc 08:** Promouvoir la qualité, la sécurité, le développement durable en santé

**Bloc 09:** Participer à la gestion des ressources humaines des structures de santé

**Bloc 10:** Gérer les contentieux de la santé

**Les blocs de compétences peuvent être suivis indépendamment et financés par le CPF.**

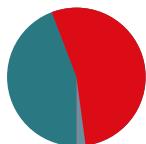
---

Tarifs à demander auprès de : [epjs.eedu@ut-capitole.fr](mailto:epjs.eedu@ut-capitole.fr)

## Organisation

**Le cycle formation continue représente un volume horaire de 376 heures** (examens inclus). La formation se déroule sur **10 mois, d'octobre (N) à juillet (N+1)** et à raison de 6 regroupements obligatoires de trois jours au maximum (cours, applications, évaluations...). Afin de concilier vie professionnelle et formation, ce parcours s'appuie sur une organisation mixte :

 Volume horaire global :  
376 heures  
(examens inclus)



- 8,5 heures d'examens
- 250 heures en distanciel
- 117,5 heures en présentiel  
6 regroupements

### Méthodes et moyens pédagogiques :

#### Distanciel

Plate-forme pédagogique en ligne sur laquelle se trouvent des supports de cours accompagnés d'exercices et d'outils de communication avec l'équipe pédagogique et les autres apprenants.

#### Présentiel

 Manufacture des Tabacs, 21 allée de Brienne, à Toulouse

Séances de formation se déroulant dans une salle de cours dédiée équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.

Le cycle du cycle de formation de l'Université de Toulouse Capitole est accessible à l'adresse <http://www.univ-toulouse.fr/horaireswww/universite/toulouse>

## Candidatures en ligne



### eCandidatures

Vous devez constituer un dossier sur eCandidatures.

#### Renseignements sur les candidatures :

Par courriel : [epjs.eedu@ut-capitole.fr](mailto:epjs.eedu@ut-capitole.fr)

Auprès du service **Executive Education and Digital University (EEDU)** de l'Université Toulouse Capitole :  
Manufacture des tabacs, 21 allée de Brienne, Bâtiment Q (1er étage)

## Tarifs pour l'année universitaire 2025 - 2026



7500€ + droits d'inscription universitaire en vigueur.

Inscription au Master des titulaires des Diplômes d'Université «Expertise judiciaire, kinésithérapeute» ou «Expertise judiciaire, professionnels de santé» avec dispense d'enseignement : 3000 euros.

#### Formation éligible au Compte Personnel de Formation - CPF

Les blocs de compétences (voir programme) peuvent être suivis indépendamment et financés par le CPF.  
Tarifs à demander auprès de [epjs.eedu@ut-capitole.fr](mailto:epjs.eedu@ut-capitole.fr)

Document d'information non contractuel réalisé au 15/09/2025

### CONTACT :

Dominique Zou - 05.67.73.27.69

[epjs.eedu@ut-capitole.fr](mailto:epjs.eedu@ut-capitole.fr)

Bureau MQ 105

Site de la Manufacture des Tabacs

Université Toulouse Capitole - EEDU

2, rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse Cedex 9

Site : Manufacture des Tabacs - Toulouse

Tél. : 05.61.12.88.26

